



Le retour du roi

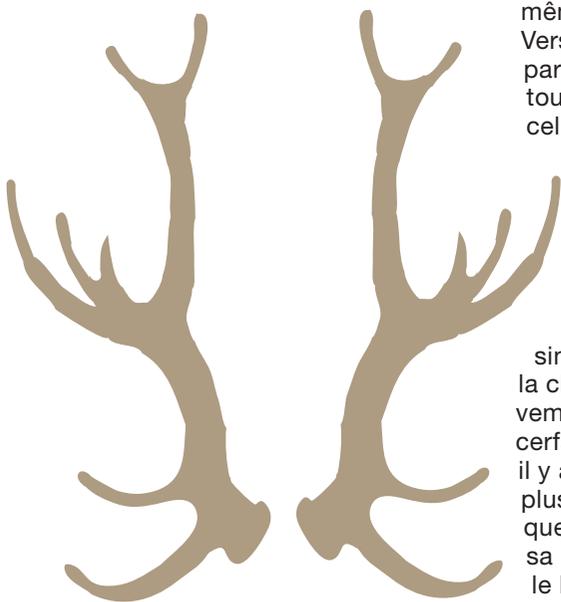
Grâce à l'interdiction de la chasse, le canton de Genève est devenu un havre de paix pour les cerfs, qui n'hésitent plus à y rester toute l'année.

Imposant, élégant et majestueux, le «Cervus elaphus» reste l'animal emblématique de nos forêts. Croiser son chemin en promenade constitue un moment magique. Nombreux sont d'ailleurs les Genevois qui ont eu la chance de l'apercevoir cet hiver: le cerf est de plus en plus présent dans certaines grandes forêts du canton. En janvier, un troupeau s'ébattait même en plein jour sur le stand de tir de Versoix, une commune dont la forêt est particulièrement appréciée des cervidés, tout comme, dans une moindre mesure, celle de Chancy.

Le cerf revient pourtant de loin. Au 19^{ème} siècle, trop chassée, l'espèce avait totalement disparu du canton, et même du reste de la Suisse. Il a fallu attendre les années 1970 pour qu'elle commence à repeupler le bassin genevois. Ayant interdit la pratique de la chasse en 1974, Genève est progressivement devenu une terre d'asile pour les cerfs: alors qu'ils n'étaient qu'une dizaine il y a dix ans, on en a compté cet hiver plus de 60. Le cerf est aujourd'hui uniquement chassé dans le but de réguler sa population, car son prédateur naturel, le loup, a aussi disparu de la région.

C'est d'abord sa «grande capacité d'adaptation» qui caractérise le cerf, explique Gottlieb Dändliker, inspecteur cantonal de la faune. Les grands espaces ouverts constituent l'habitat naturel originel de l'animal, mais l'homme l'a contraint à se replier dans les bois, plus difficiles d'accès. Le cerf est d'ailleurs très mobile, rappelle le spécialiste de la faune: «Une population en croissance va toujours coloniser de nouveaux territoires favorables.» Les montagnes du Jura voisin, où le cerf avait d'abord élu domicile, accueillent des chasseurs en automne et se couvrent de neige en hiver. Des facteurs qui ont poussé l'animal à peupler la forêt de Versoix – ce qui n'est pas forcément pour plaire aux agriculteurs de la région, dont les champs se voient parfois endommagés par la visite inopinée de troupeaux.

A la fin de l'été, la «place de brame» constitue le lieu des retrouvailles pour les individus des deux sexes. Le marais de la Versoix tient lieu de place de brame pour une partie des cerfs de la région, qui apprécient de plus en plus les lieux. Alors que les bois de la plaine n'étaient pendant longtemps qu'un refuge hivernal, on constate que depuis plus de trois ans, une partie de cette population a décidé de ne plus repartir et demeure à Versoix toute l'année.



Quel comportement adopter en présence d'un cerf?

«Pour les piétons, la principale précaution à prendre est de tenir leur chien en laisse», explique Gottlieb Dändliker. Le danger ne concerne pas tant le cerf que son faon, beaucoup plus vulnérable. «Le risque le plus grand vient cependant des routes:

le cerf prend des précautions pour les traverser, mais il peut être distrait ou paniqué», rappelle l'inspecteur de la faune. A Versoix, il traverse très souvent la route de Sauverny. Avis de prudence, donc!